

PROBE II

SPÉCIAL MONITORING

Piège pour la détection des déprédateurs
des denrées stockées (Charançons, Silvains, Triboliums)

Présentation

Le piège **TRÉCÉ® PROBE II** a été spécialement étudié pour devenir un outil incontournable dans les programmes de détection des insectes rampants. Il est extrêmement simple d'utilisation et son efficacité est incomparable. Le piège est constitué de plastique perforé, très solide et très résistant. Son design fuselé permet une bonne insertion dans le grain pour une efficacité assurée. Il s'utilise avec ou sans phéromones. Les insectes rampants qui entrent dans le piège tombent dans le réservoir et la structure lisse les empêche d'en ressortir.

Mode d'emploi

Dans les silos : placer un piège au centre du silo et 4 pièges supplémentaires à la périphérie du silo. Pour les silos de diamètre supérieur à 6 mètres, utiliser davantage de pièges.

Stockage à plat : placer un piège au centre de la masse de grains ainsi que des pièges supplémentaires tous les 1,80 à 2,4 mètres.

Dans les deux cas, attacher les pièges en accrochant par exemple une corde au cordon d'extraction, afin de retrouver facilement les pièges et pour que ceux-ci ne partent pas avec le grain au moment de la vidange de la cellule.

- Pour compter les insectes, dévisser l'extrémité du piège.
- Séparer, identifier et compter les différentes espèces d'insectes capturées.
- Revisser la partie supérieure du piège après le comptage des insectes, et le remettre en place dans les grains.

Déroulement du monitoring

Démarrage du monitoring : vérifier les pièges 24 heures après les avoir insérés dans le grain.

Suivi du monitoring : vérifier les pièges une fois par semaine pendant les périodes où les insectes sont très actifs et une à deux fois par mois pendant les périodes où les insectes sont moins actifs.

Interprétation

Si des insectes sont capturés pendant les premières 24 heures, un traitement insecticide peut être envisagé. Replacer alors les pièges et les vérifier une fois par semaine pendant 4 à 6 semaines. Si le nombre d'insectes augmente, déclencher le traitement.

Captures faibles et occasionnelles :

- Augmenter la densité des pièges dans les zones où il y a des captures.
- Vérifier l'état sanitaire des produits stockés dans les zones de capture.
- Éliminer les produits contaminés.
- Vérifier les sources extérieures de contamination et continuer la surveillance.

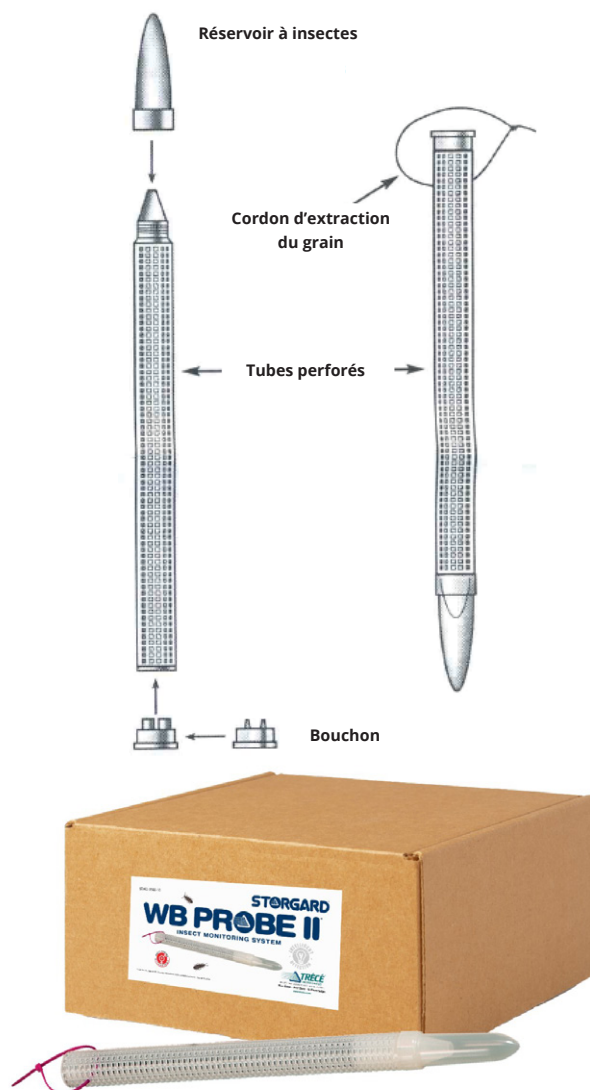
Traitement : ne traiter que s'il y a un risque de propagation.

Captures faibles, mais constantes :

- Augmenter la densité des pièges dans les zones où il y a des captures.
- Éliminer les produits contaminés.
- Vérifier l'état sanitaire des produits stockés dans les zones de capture.
- Vérifier les sources extérieures de contamination et continuer la surveillance.

Traitement : ne traiter que s'il y a un risque de propagation.

FICHE TECHNIQUE



Référence et conditionnement

Ref. I3728 : carton de 10 sondes de 21,5 cm environ

Captures forte, mais occasionnelles :

- Augmenter la densité des pièges dans les zones où il y a des captures.
- Vérifier l'état sanitaire des produits stockés dans les zones de capture.

Traitement : traiter les zones infestées.

Captures fortes et constantes :

- Éliminer les produits contaminés.
 - Entreprendre un programme poussé de sanitation.
- Traitement :** traiter immédiatement les zones contaminées et reprendre le suivi des captures dans les pièges immédiatement après.